

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 janvier 2015

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.  
Jean-Claude BULLE est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance en faisant référence à l'attentat terroriste au journal « Charlie Hebdo ». Cette tragédie nationale est une atteinte à la liberté et aux valeurs de la démocratie. Le Conseil municipal observe 1 minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat et les drapeaux de la mairie seront mis en berne durant 3 jours.

Le Maire présente ensuite ses vœux de bonne santé et de sérénité à tous les conseillers, souhaitant que le Conseil municipal travaille en harmonie avec une liberté de parole et un travail d'équipe renforcé.

### **I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 4 décembre 2014** : à l'unanimité.

### **II – Urbanisme**

#### A- Départs dossiers vers DDT

##### 1) Permis de construire

PC 14-017 5 rue de la Gare	TOURNOUX Denis	Construction garage <b>Avis favorable</b>
PC 14-018 La Lanterne	Gaëc de la Lanterne	Extension bâtiment agricole <b>Avis favorable</b>
PC 14-019 5 rue de Vevant	CHARMOILLE Dominique	Construction 2 maisons jumelées <b>Avis favorable</b>
PC 14-020 11 rue des Ruchottes	CHARMOILLE Dominique	Création appartement de fonction <b>Avis favorable</b>

##### 2) Déclarations préalables

DP 14-032 19 rue de la Gare	FAIVRE Marc	Clôture grillage <b>Avis favorable</b>
DP 14-033 15 rue d'Ornans	BONNEFOY Bertrand	Piscine et transformation fenêtre en porte <b>Avis favorable</b>

#### 11 Retours dossiers de la DDT

##### Permis de construire

PC 14-017 5 rue de la Gare	TOURNOUX Denis	Construction garage <b>Modification du délai d'instruction</b>
PC 12-019-1 Rue des Oiseaux	MAILLOT Philippe	Abandon construction villa 1 <b>Accordé</b>

### **III – Principe d'acquisition par la commune du bâtiment social Solidarité Doubs Handicap**

Dans le cadre du projet d'implantation d'une entreprise, la parcelle à l'angle de la rue de la Gare et de la rue Elisée Cusenier, propriété de SDH, a été expertisée par les Domaines ainsi que l'ensemble des bâtiments nécessaires à l'activité de l'ESAT et le bâtiment social.

L'opportunité d'acquérir le bâtiment social (environ 300 m<sup>2</sup>) se présente à la commune. Il peut facilement s'adapter aux besoins d'une crèche (capacité : environ 24 places). Après rencontre avec la CAF, le Conseil aux Maires et Familles Rurales, le maire propose un montage basé sur l'acquisition du bâtiment et une convention de mise à disposition avec SDH et la future entreprise.

Acquisition du bâtiment : 285 000 € (base Domaines)  
Travaux envisagés : 40 000 € environ  
Taux de subvention confirmé par la CAF et le Conseil Général : 80 %  
La subvention couvrira à la fois l'acquisition, les aménagements et les achats mobiliers.

Le Maire propose un accord de principe sur l'acquisition de ce bâtiment pour 3 raisons essentiellement :

- Ce plan favorise le projet d'implantation de l'entreprise ;
- Enrichissement du patrimoine bâti communal ;
- Réponse communale aux besoins de mode de garde.

Alain FLEURY estime qu'il n'est pas indispensable d'investir dans un nouveau bâtiment alors qu'une partie du presbytère pourrait être rénovée et mise aux normes pour accueillir une crèche. Jean-Claude BULLE craint quant à lui une concurrence préjudiciable aux assistantes maternelles. Le Maire répond que la demande est insuffisante actuellement et une crèche serait un palliatif à ce manque. Ces arguments sont repris par Agnès AUBERT, Christiane ROUGET, Christiane MOREL et Robert ANTONI.

De plus, le Maire explique que seule une petite partie des effectifs sera réservée aux enfants des habitants d'Etalans, la majorité des places restantes étant réservées en priorité aux enfants des employés de la future entreprise. Par ailleurs, la création d'une crèche en association avec la future entreprise et SDH permettrait l'accueil des enfants sur une grande amplitude horaire afin de s'adapter aux horaires professionnels parfois contraignants de certains parents.

Le Conseil municipal accepte le principe d'acquisition du bâtiment et du terrain attenant par 12 voix « pour », 0 voix « contre » et 3 abstentions (Alain FLEURY, Jean-Claude BULLE et Christiane MOREL).

#### **IV – Budget : prise en charge des investissements avant le vote du budget 2015**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2015, dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2014.

#### **V – Débat d'orientation budgétaire**

En cours :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour rénovation de la salle des fêtes
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les 3 révisions allégées du PLU
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la modification du PLU

A venir

- Projet trottoirs rue Elisée Cusenier
- Création salle de réunion aux anciens vestiaires du foot
- Travaux de rénovation de la salle des fêtes
- Les Essarts
- Chemin des Champots
- Chauffage Eglise
- Merlons lotissement des Bruyères
- Renforcement réseau eaux pluviales rue des Prés
- Travaux étang : renforcement des digues par enrochement

#### **VI – Repas des Anciens : refacturation repas de Noël à Verrières du Grosbois**

A l'occasion du repas des Anciens, facturation d'un repas de Noël à la commune de Verrières du Grosbois sur la base du coût réel après réception de toutes les factures.

#### **VII – Etat des baux révisables en 2015**

- TP Passemard : bail du 01/11/2015 au 31/10/2020  
Terrain de stockage pour 1 082.10 € annuels.
- Presbytère : bail du 01/01/2015 au 31/12/2017  
Location du Presbytère à l'abbé Carrey pour 15 € annuels.
- Etang : bail du 01/03/2015 au 28/02/2018  
Mise à disposition de terrain à l'association de pêche pour un loyer annuel de 290 €.
- Vieille : bail du 01/05/2015 au 30/04/2018  
Terrain d'aisance face à l'entreprise pour un loyer de 350 € annuels.

## **VIII – Vente de guirlandes et de motifs de Noël à la commune de Merey sous Montrond**

Pour la somme de 200.00 € TTC.

Ces guirlandes ne sont plus utilisées depuis plusieurs années et étaient stockées dans le hangar communal.

## **IX – Evolution du grade des ATSEM**

Suivant leur ancienneté, les agents des écoles maternelles peuvent voir leur grade évoluer et passer d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe à ATSEM principale 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015.

Le Conseil municipal accepte la création de 2 emplois d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe.

## **X – Questions diverses**

➤ Conseil des jeunes 9-11 ans : Première réflexion pour intégrer les jeunes à la vie citoyenne de la commune.

➤ Constitution du CCAS et des membres extérieurs au Conseil :

- GRAND Nadine
- NORMAND Cécile
- ROGNON Jeannine
- DESCHAMPS Agnès
- NEID Jacques
- BOUCHER Françoise

Une formation sur l'analyse des besoins sera dispensée par l'association départementale du CCAS

➤ 10 janvier : vœux de la municipalité à 11h00 à l'espace Douge.

➤ Hausse des effectifs scolaires au 05 janvier 2015 : + 12 élèves.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 5 février 2015 à 20h30.

Lever de la séance à 22h50.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance  
Jean-Claude BULLE